



# LE DENIER

## A quoi ça sert ?

Merci  
POUR VOTRE  
**SOUTIEN**  
A LA MISSION  
DE  
*l'Eglise*



<p><b>1. <u>Qu'est-ce que le denier de l'Eglise ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>La libre participation annuelle que tous les baptisés <b>doivent</b> donner à l'Eglise pour la mission. Le denier est la principale ressource du diocèse, il sert à financer les traitements et charges sociales des prêtres du diocèse et des laïcs salariés.</i></p>	<p><b>2. <u>A quoi sert le denier ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>A rémunérer les prêtres et les laïcs salariés (économat, juridique, comptable...) Il permet à l'Eglise de vivre, d'agir et de se développer en remplissant la mission que le Christ lui a confiée.</i></p>
<p><b>3. <u>Qui doit donner au denier ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Chaque baptisé et tous ceux qui sont attachés à la mission de l'Eglise. Chaque baptisé est directement responsable de la vie de l'Eglise et chacun est appelé à verser au denier, en fonction de ces possibilités.</i></p>	<p><b>4. <u>A quelle fréquence peut-on donner ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Une fois par an au minimum, ou par prélèvement mensuel.</i> Je choisis la fréquence de mon don : je donne une fois ou tous les mois. Il est d'usage de donner 1 à 2 journées de travail, mais chacun en fonction de ses possibilités car chaque don compte.</p>
<p><b>5. <u>Le denier est-il obligatoire ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Selon le code de droit canonique (canon 222) contribuer au denier est une obligation pour les catholiques. Il repose sur la générosité et la conscience des fidèles en fonction de leurs possibilités. L'Eglise ne vit que de la générosité des fidèles, elle ne reçoit aucune subvention, ni de l'Etat ni du Vatican.</i></p>	<p><b>6. <u>Pourquoi le denier est important ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Il permet à l'Eglise de vivre et de remplir sa mission.</i> Vos dons à l'Eglise sont un acte de foi, un élan de charité, un signe d'espérance.</p>
<p><b>7. <u>Dans notre diocèse combien y a-t-il de prêtres en activité ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>30 prêtres</i> Le diocèse n'a à ce jour pas de séminariste.</p>	<p><b>8. <u>En 5 ans combien avons-nous perdu de donateurs au denier de l'Eglise ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>18 %</i> Le nombre de décès dépasse celui des nouveaux donateurs, et certains d'entre eux choisissent désormais de soutenir d'autres causes plutôt que l'Eglise.</p>
<p><b>9. <u>Donner au denier de l'Eglise signifie : TOUTES les réponses sont justes !</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>Que je soutiens la mission</i> <input type="checkbox"/> <i>Que je me sens solidaire de l'Eglise</i> <input type="checkbox"/> <i>Que je réponds à ma responsabilité de baptisé</i></p>	<p><b>10. <u>Le denier est-il déductible de mes impôts ?</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> <i>OUI</i> Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu vous pouvez déduire 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.</p>